

**Me Thomas D'JOURNO
SELARL EKLAR AVOCATS**

Avocat Associé au Barreau de Marseille
43/45 rue Breteuil - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04 13 24 13 64 – i.gadalla@eklar.com

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SAISIE IMMOBILIERE
EN UN SEUL LOT**

**D'UNE CHAMBRE située au 4^{ème} étage
Dans les combles de l'immeuble sis au 167 Avenue du Prado,
13008 MARSEILLE, Quartier du Rouet**

MISE A PRIX : 12 000,00 €

VISITE LE MARDI 2 DECEMBRE 2025 DE 9 H A 10 H

**L'ADJUDICATION AURA LIEU
LE MERCREDI 10 DECEMBRE 2025 A 9 H 30**

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
Salle 8 – 25 rue Edouard Delanglade – 13006 MARSEILLE

**DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :**

D'après le titre de propriété

Dans un immeuble situé à MARSEILLE
(13008), 167 avenue du Prado, Quartier du
Rouet,
Un bâtiment élevé de trois étages sur rez-
de-chaussée avec combles au-dessus et
une cour derrière,
Cadastré section 842 B n°28, lieudit 167 AV DU
PRADO, d'une surface de 00 ha 01 a 58 ca.

LOT N° 7 : Une chambre située au 4^{ème}
étage dans les combles de l'immeuble don-
nant sur la cour de l'immeuble. La chambre
se compose d'une seule pièce avec kitch-
nette, douche et water-closet,
Et les 7/1000èmes de la propriété du sol et
des parties communes générales.

**D'après le procès-verbal de des-
cription**

Me Stéphane FORNELLI, Commissaire de
Justice associé, a établi le 14 mai 2025 le

procès-verbal de description du bien aux termes duquel il apparaît qu'il est situé 167 Avenue du Prado, 13008 Marseille, Quartier du rouet. Il s'agit d'une chambre située au 4^{ème} étage dans les combles de l'immeuble donnant sur la cour de l'immeuble. La chambre se compose d'une seule pièce avec kitchenette, douche et WC.

Les lieux sont loués.

Le certificat de mesurage établi par Monsieur NASRATY le 14 mai 2025 conclut à une superficie de 8,34 m².

Le syndic de la copropriété est le Cabinet GAUDEMARD, 1 rue Mazagran, 13001 MARSEILLE.

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

La société dénommée **CREDIT LOGEMENT**, S.A. immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 302 493 275, ayant son siège social sis 50 Boulevard de Sébastopol - TSA 69001 - 75155 PARIS CEDEX 03, agissant poursuites et diligences de son Président du Conseil d'administration en exercice domicilié en cette qualité audit siège,
Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat Associé au sein de la **SELARL EKLAR AVOCATS**.

Agissant en vertu de la copie exécutoire

D'un jugement rendu le 8 mars 2021 par le

Tribunal Judiciaire de Marseille, signifiée le 8 avril 2021 et définitif à la suite d'un certificat de non-appel délivré par la cour d'appel d'Aix-en-Provence le 11 mai 2021.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet <https://www.eklar.com> du Cabinet de Me Thomas D'JOURNO, Avocat au Barreau de MARSEILLE

- Au Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de MARSEILLE/AIX-EN-PROVENCE, 43/45 rue Breteuil - 13006 MARSEILLE – Tél. : 04.13.24.13.64 – i.gadalla@eklar.com

- Au **Greffé du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE**, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE du lundi au vendredi de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Marseille, le 21 octobre 2025

Me Thomas D'JOURNO
Avocat